

Expérimentation d'un paiement à l'épisode de soins (EDS)

Qu'est ce qu'un épisode de soins ?

Ensemble des moyens (séjours, consultations, actes...) mobilisés autour d'un patient



Pour une prise en charge ciblée



Limitée dans le temps



Par des acteurs identifiés

Quels sont les épisodes concernés par l'expérimentation ?

3 prises en charge chirurgicales programmées



Colectomie pour cancer



Prothèse Totale de Hanche (PTH)



Prothèse Totale de Genou (PTG)

Quels sont les objectifs de l'expérimentation ?



Tester le caractère incitatif d'un paiement forfaitaire global pour la mise en place et le développement d'organisations innovantes entre les acteurs

- Favoriser la coordination des acteurs intra et extrahospitaliers
- Intégrer l'évolution des pratiques professionnelles
- Assurer la continuité du suivi des patients
- Prendre en compte l'expérience des patients
- Améliorer la qualité et l'efficacité des soins



Quelle est la durée d'un épisode de soins dans l'expérimentation?

45 jours avant l'intervention

intervention chirurgicale

3 mois après l'intervention



Colectomie pour cancer



Prothèse totale de hanche (PTH)



Prothèse totale de genou (PTG)

6 mois après l'intervention

Que comprend le forfait ?

Certaines interventions d'acteurs concernés par la prise en charge en amont, pendant et après l'intervention chirurgicale.

Période pré-opératoire



Consultation Chirurgien



Consultation Anesthésiste



Soins Infirmiers, actes de Masseurs- Kinésithérapeutes ** et consultations de médecine physique et de réadaptation**



Séjour initial* pour l'intervention chirurgicale

Période post-opératoire



Hospitalisations* MCO, SSR et HAD **en lien**



Consultations Chirurgien



Soins Infirmiers, actes de Masseurs- Kinésithérapeutes ** et consultations de médecine physique et de réadaptation**

* Hors molécules onéreuses et dispositifs médicaux de la liste en sus

** Pour les épisodes de soins PTH et PTG uniquement

N.B: Les structures SSR/HAD et professionnels libéraux sont considérés comme des partenaires des porteurs de projet MCO

Comment sont calculés les forfaits?

- **Des forfaits ajustés pour chaque patient** prenant en compte leurs facteurs de risques et certaines caractéristiques du séjour initial
- **Des forfaits nationaux, par secteur**, calculés sur une base historique à partir des dépenses encadrées par l'Assurance Maladie, et correspondants aux dépenses moyennes observées



Comment est prise en compte la qualité ?



Création d'une **enveloppe qualité dédiée complémentaire au forfait**



Redistribuée selon les résultats d'un **score qualité**



Calculée à partir **d'indicateurs de processus, de résultats et de retours patients** retenus lors des travaux de co-construction en lien avec la HAS

Quel est le calendrier de l'expérimentation ?

D'une durée de 5 ans, l'expérimentation se déroule en 2 phases

2019				2020				2021				2022				2023				2024			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Apprentissage								Phase rétrospective															
Phase 1								Volontaires				Phase 2											
<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place du projet et des organisations ● Aide au lancement ● Appropriation et ajustement du modèle ● Pas d'impact financier 												<ul style="list-style-type: none"> ● Pas de modifications de la rémunération des acteurs durant l'épisode de soins ● Comparaison a posteriori entre forfaits et dépenses observées ● Intéressement aux résultats 											

Qui participe à l'expérimentation ?

43 établissements porteurs de projet de tous statuts et leurs partenaires participent actuellement à l'expérimentation.



24 expérimentateurs



29 expérimentateurs

Avec 10 expérimentateurs positionnés sur les deux thématiques chirurgicales

Plus d'informations sur l'expérimentation disponibles **dans le dossier internet du ministère**. Vous pouvez également contacter directement l'équipe nationale EDS en nous écrivant sur **episodedesoins@sante.gouv.fr**

Comment l'expérimentation a-t-elle été conçue ?

Afin d'élaborer le cahier des charges de l'expérimentation, **une démarche de co-construction** a été mise en place.

Elle a associé des **représentants de professionnels volontaires** pour apporter **avis, propositions et expertises**.

- Participation de structures représentatives de l'activité
- Et des représentants de professions médicales, soignantes et administratives

Cette **approche collaborative** invite à travailler de **manière dynamique, compatible avec la diversité des organisations et des territoires**.

Des échanges organisés sous la forme de **groupes de travail** pour favoriser les échanges

Participation de

Plus de 100 Représentants de professionnels **29 établissements**

Des visites sur site afin de mieux apprécier les dynamiques entre les acteurs

Et avec **les contributions de sociétés savantes volontaires et des expertises spécifiques** de l'ATIH, de la HAS, de l'INCa, de la DREES et de l'ANAP